2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ ASSOCIATION SLEEP-IN

SOMMAIRE

1 Quand le travail social s'épuise

- **1.1** Le Covid
- **1.2** Punaises de lit
- **1.3** Sexisme
- **1.4** Prenons soin des personnes qui prennent soin de nous

2 2021 en quelques chiffres

3 On ne loge pas, on réprime

- **3.1** Le double fardeau : race et pauvreté
- **3.2** Le double fardeau : race et maladie mentale
- **3.4** Politique sécuritaire plutôt que politique de logement
- **3.5** Et si on ouvrait les yeux..?

4 Budget

- **4.1** Pertes et profits
- **4.2** Bilan
- **4.3** Commentaires du budget

5 Remerciements

QUAND LE TRAVAIL SOCIAL S'ÉPUISE

Entre crises économiques, guerres et dérèglements climatiques, la condition du monde n'est pas réjouissante. Toutes ces situations alarmantes se manifestent en réalité par la fuite. Une fuite à travers des pays, des continents, des océans. Une fuite parfois dans la violence, parfois dans la précipitation, mais toujours dans le désespoir. Qui dit fuite, dit abandon, abandon des proches et solitude. Mais la fuite est également une immense perte de moyens financiers, ainsi que de tous ses repères. Par effet boule de neige, cela entraine vulnérabilité et précarité. Cette précarité n'est pas le quotidien lointain de personnes aperçues au téléjournal, mais la réalité des personnes que nous hébergeons. Et cette précarité est multiple : financière, sociale, de santé et sexuelle.

Qu'elles viennent de loin ou pas, toutes les personnes accueillies au Sleep-In entrent dans la catégorie des personnes précaires, et malgré cela, le travail social s'épuise. Un article paru sur le site swissinfo.ch en avril 2021 indique que « dans le domaine du travail social, un professionnel sur trois fait face à de l'épuisement émotionnel »[1] . Le Sleep-in n'échappe pas à ce phénomène. L'année 2021 a été marquée par le départ de 6 membres actif.ve.s de l'Association et l'engagement de huit autres.

LE COVID

Bien que la raison de cet épuisement soit multifactorielle, nous ne pouvons que souligner le poids de la crise du Covid. Ce même article mentionne que « la demande de services a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire, le plus fortement dans le domaine de l'aide sociale (+80%) [...] La raison : avec le coronavirus, les problèmes des bénéficiaires se sont fortement accrus. »[2] . En Suisse, pendant toute la crise, près de 94% des établissements de travail social sont restés ouverts. Le palais de Beaulieu est l'exemple lausannois : ouvert tous les jours entre le 27 janvier et le 22 mars 2021 afin de garantir un espace et une permanence de jour pour le public bas-seuil durant la pandémie. Nous, les membres du Sleep-in, passions les journées du weekend à Beaulieu puis les nuits dans notre maison jaune.

Nous, travailleur.euse.s sociales et sociaux, n'avons précisément jamais cessé de travailler. Au contraire, nos tâches ont augmenté et se sont intensifiées. Ce qui a évidemment amoindri la qualité de notre travail : « Près de la moitié des personnes interrogées ont perçu un changement négatif dans la communication avec les bénéficiaires »[3] . En effet, le stress était palpable en 2021 : « Et plus d'un tiers des personnes ont déclaré que la communication entre collègues et avec les supérieurs avait aussi changé de manière négative. »[4] . Le stress engendrant des maladies psychosomatiques : « un quart des professionnels ont déclaré que leur santé s'était détériorée »[5] .

1. https://www.swissinfo.ch/fre/travail-social--les-professionnels-face-à-l-épuisement-émotionnel/46575678
2. https://www.swissinfo.ch/fre/travail-social--les-professionnels-face-à-l-épuisement-émotionnel/46575678
3. Travail social : les professionnels face à l'épuisement émotionnel. Swissinfo.ch. https://www.swissinfo.ch/fre/travail-social--les-professionnels-face-%C3%A0-l-%C3%A9puisement-%C3%A9motionnel/46575678
4. Travail social : les professionnels face à l'épuisement émotionnel. Swissinfo.ch. https://www.swissinfo.ch/fre/travail-social--les-professionnels-face-%C3%A0-l-%C3%A9puisement-%C3%A9motionnel/46575678
5. Travail social : les professionnels face à l'épuisement émotionnel. Swissinfo.ch. https://www.swissinfo.ch/fre/travail-social--les-professionnels-face-%C3%A0-l-%C3%A9puisement-%C3%A9motionnel/46575678

PUNAISES DE LIT

Si le travail social de nuit dans le domaine de la précarité entraine toujours un épuisement professionnel et émotionnel, les crises sanitaires en démultiplient les effets négatifs. Or, ayant à peine surmonté la crise du Covid, l'équipe fait face à un nouveau défi.

Durant l'été 2021, une épidémie de punaises de lit déferle sur le Sleep-in. Jamais notre association n'avait fait face à un problème sanitaire d'une telle ampleur. Beaucoup de personnes refusent alors de dormir dans nos lits, et leur stress a l'idée de se faire piquer est palpable. Ne comprenant d'abord pas comment la situation pouvait avoir à ce point dégénéré, nous nous sommes renseigné.e.s sur la situation des autres structures d'hébérgement. Nos craintes se sont alors rapidement transformée en un constat affligeant : plusieurs autres structures, même en dehors de Lausanne, étaient également infestées et ce potentiellement depuis quelques temps.

Malgré nos efforts et nos divers appels à l'aide, la situation ne fait qu'empirer, et une partie du Réseau ne semple pas prendre conscience de l'ampleur de la potentielle des dégats.

Attéré.e.s par le manque de réactivité du Service des Gérances, ainsi que celui du Service Social qui n'impose pas de mesure commune à toutes les structures, et ne prend que les mesures minimum de désinfection pour le Sleep-in, ne tentons de gérer la crise : Nous assurons des lessives à 60 dégrés pendant la quasi totalité du temps d'ouverture du Sleep-in et encourageons nous bénéficaires à trouver des moyens extérieurs pour laver leur affaires. Nous prions les personne de nous donner leurs affaires non-lavables afin de les mettre au congélateur (le froid intense étant un autre moyen d'éliminer les punaises de lit). Nous tentons de colmater les trous, les irrégularités et les interstices d'une veille maison aux parquets et aux poutres en bois. Nous jetons tous les sommiers et en achetons de nouveau, nous achetons de nouveau matelas. Pour finir, nous ouvrirons l'abri PC de la vallée de la Jeunesse pendant 2 mois (décembre 2021 et janvier 2022) pour y assurer nos services pendant que notre maison restera vide et sera désinfectée plus en profondeur.

Aujourd'hui, les punaises de lit sont toujours là et la suite de cette histoire sera révélée dans le rapport d'activité 2022. Mais ce résumé permet d'imaginer le travail fourni pour assurer cette opération, dont la partie la plus intense aura lieu en période de fêtes.

Les épidémies de nuisibles tels que les punaises de lit sont malheureusement courantes dans nos milieux de travail (ainsi que dans des hôpitaux et hôtels) :

- Invasion de punaises de lit à Vevey : un centre d'hébergement d'urgence doit fermer pour un mois. Article paru en 2017
- Le 27.09.2018 le site de la commune de Plan-Les-Ouates dans le canton de Genève publie Attention aux punaises de lit . La première phrase est « Le canton de Genève fait face à une recrudescence d'infestations de punaises de lit. Le phénomène s'observe dans tous les pays en raison de l'accroissement du tourisme de masse et malheureusement au réemploi d'objets infestés (seconde main, troc ou brocante) »
- L'article Des mal-logés manifestent contre le "fléau" des punaises de lit parle de la situation de notre voisin français : « Selon l'association Droit au Logement (DAL), qui avait appelé à manifester, au moins 400.000 sites sont infestés aujourd'hui en France, dont 100.000 en Ile-de-France ». « Philippe, 62 ans. Sans logement pendant huit mois à la suite d'une expulsion, il a été hébergé dans des hôtels du 115 (numéro d'urgence pour les sans-abri), "infestés par les punaises", dit-il ».
- A New York en 2010 The Guardian publie How bedbugs invaded New York [Comment les punaises de lit ont envahi New York].
  - L'entête résume très bien les conséquences d'une invasion de ces nuisibles : « a mass infestation of bedbugs [...] is leaving a trail of itching, sleep deprivation and panic in its wake » [une infestation massive de punaises de lit laisse dans son sillage démangeaisons, privation de sommeil et panique]. Les effets des punaises de lit ne sont pas que physiques mais également psychiques et psychosomatiques.
- Le Royaume Uni (mai 2022) et le Canada (novembre 2019) ne sont pas non plus épargnés.

Quasi invisibles mais omniprésentes, les punaises de lit exercent une forte pression psychologique sur les personnes accueillies. Mais aussi sur les travailleuses et travailleurs qui craignent également d'infester leur propre logement et leurs familles.

Les punaises de lit mettent surtout en exergue la lenteur de l'appareil administratif lausannois et son incapacité à réagir rapidement aux alertes du terrain. Cette situation illustre aussi un nouvelle fois le manque de considération envers les bénéficiaires de la part de la structure décidante du Bas-Seuil.

SEXISME

En plus des défis précédemment cités, l'activité d'une travailleuse sociale dans le milieu de la précarité est un véritable défi. Le monde actuel étant très hétéronormé, l'amour est encore présenté comme une salvation, la relation hétérosexuelle comme le lieu d'un certain accomplissement et le mariage reste, à certains égards, un moyen d'ascension sociale. A cela s'ajoute la précarité sexuelle et sociale de personnes seules, isolées, errantes dans le monde. Nos usager.è.s projettent sur nous, travailleuses sociales, une quantité impressionnante d'attentes, rêves et projets de vie. Leur vision du monde, par moment brouillée, leur donne aussi une perception inexacte des comportements et des situations. Certains nous méprisent, nous évitent : nous sommes la représentation de la déception, l'échec social et amoureux. Certains nous agressent : nous sommes un moyen d'affirmer une démonstration de masculinité toxique, d'assoir leur place dans ce monde d'hommes. Certains se tiennent à distance : ils ne veulent surtout pas que nous pensions qu'ils veulent nous utiliser, il en va de leur honneur. Certains nous idolâtrent : on leur rappelle leurs sœurs, leurs mères, leurs tantes. Certains tentent de nous utiliser : parce qu'ils ne pensent pas que nous puissions être autre chose que des boniches. En résumé, pour beaucoup, nous sommes des femmes avant d'être des travailleuses sociales.

Notre équipe a connue 6 départs en 2021. Quatre d'entre eux étaient des départs de travailleuses. De ce fait, le défi futur de notre Association est d'assurer une qualité de travail meilleure pour nos collaboratrices, lors de nos veilles mais également au sein de notre équipe qui est traversée par les stigmates de genre, de fragilité psychique, de racisme, … comme partout dans le monde. C'est pour cela qu'à la fin de cette année nous avons pris contact avec une animatrice et chargée de projets communautaires afin de nous aider à naviguer parmi ces sujets importants. Même si nous comprenons les comportements des hommes, justement parce que nous les regardons à travers le prisme du genre et du sexisme, nous, les travailleuses, ne sommes pas coupables de leur misère. C'est notre monde qui en est coupable. Il montre bien que le capitalisme, l'impérialisme et le patriarcat sont en fin de vie et mènent inexorablement vers la souffrance. Nous, les travailleuses, n'en sommes pas responsables et n'avons donc pas à être les réceptacles de cette souffrance.

PRENONS SOIN DES PERSONNES QUI PRENNENT SOIN DE NOUS

Notre Association subit le libéralisme des structures dont elle dépend financièrement : Service social, Service du logement et des gérances de la Ville Lausanne, et Département de la santé et de l'action sociale.

En 2021, un départ d'incendie dans notre cuisine a eu lieu. La gérance en charge de la maison a mis 5 mois à installer une cuisinière finalement absolument inadaptée à l'usage que nous en faisons. Ceci est un exemple du manque de considération que nous subissons de la part de la gérance ainsi que de certaines autorités publiques.

Le travail et le logement sont « régis » par une forme de libéralisme. Ce terme pompeux désigne simplement « la loi du plus fort ». Les gérances ont plus de pouvoir que les locataires et elles en abusent. Ceci se remarque à travers les discours de la majorité des locataires des grandes villes suisses : plaintes de non-considération des besoins, retard dans les prises en charge des réparations, tentatives répétées de se laver les mains des frais qui leur reviennent, discriminations liées à la race, au permis de séjour, à l'âge et au revenu lors de l'attribution des appartements, etc.

Les luttes anti-sexistes ne cessent de le répéter : les emplois du soin sont mal considérés et mal rémunérés. Le cantonnier qui nettoie nos rues en prend soin et prend soin de notre bien-être. Les infirmier.ère.s nous soignent et prennent soin de notre santé. Nous, travailleur.eus.es dans le domaine du social, ne n'abandonnons pas les personnes sans hébergement...et défendons leurs "intérets" avec le peu de moyens que nous possédons. Le Covid nous l'a montré : les établissements de travail social n'ont pas fermé, les hôpitaux non plus, les nettoyeur.euse.s ne se sont pas arrêté.e.s. Le soin est la seule chose qui sauve quand tout va mal. Comment prétendre survivre dans un monde où le soin est méprisé ? Et alors qu'une société sans elles et eux parait impensable, les travailleur.euse.s du soin sont toujours parmi les moins bien payé.e.s ? Pourquoi est-il si difficile d'obtenir des augmentations de budget ? Pourquoi nos conditions de travail font-elles parfois tant froid dans le dos ?

Une collègue du milieu a très bien résumé cela : « On ne pourra pas se bâtir des compétences de terrain solides si les gens quittent leurs postes parce qu'épuisé.e.s et sont dégouté.e.s d'être aussi peu payé.e.s ». Nous méritons de meilleurs salaires, nous méritons de ne pas travailler au milieu des punaises de lit, nous méritons que notre gérance nous prenne au sérieux, que les autorités nous écoutent lorsque nous demandons (après tant d'années d'affilées) une augmentation du nombre de places en hébergement d'urgence et pour finir, nous méritons de pouvoir faire des réunions de débriefing payées pour libérer la tension provoquée par le travail!

En cette fin d'année 2021, nous sentons, si ce n'est la fin, un recul de la crise sanitaire. Nous avons terminé l'année avec un bilan financier négatif. Nous sommes dans un abri PC souterrain en attendant que notre maison se fasse désinfecter de la première infestation de punaises de lit de notre histoire. Au sein de notre équipe, le besoin se fait sentir de sortir le nez du guidon. Par ailleurs, notre équipe de 17 personnes est à présent constituée de 10 personnes ayant moins d'1.5 années d'ancienneté et 7 d'entre elles sont des travailleuses. Il va de soi qu'un vent de renouveau est bel et bien là ! Avant l'arrivée de 2022, la remise en place de réunions en non-mixité choisie est lancée. Entre travailleuses, nous discutons des discriminations liées au genre, de notre rapport au travail et de la façon dont il nous affecte. Nous n'en sommes qu'au tout début: le début d'une co-construction d'un nouveau cadre de travail et de nouveaux outils qui le solidifieront. Pour savoir comment cette aventure se poursuit, nous vous invitons à nouveau ne pas manquer notre prochain rapport d'activités !

Voici, X un extrait de l'article de swissinfo.ch :

> *AvenirSocial [association professionnelle suisse du travail social] demande donc à la Confédération et aux cantons de mettre davantage de ressources à disposition pour l'exercice du travail social. "Les travailleur-euse-s sociaux-ales ont atteint leurs limites. Des charges supplémentaires seraient intenables et doivent être évitées. Il faut davantage de ressources, sous la forme de personnel et de moyens financiers", commente la co-secrétaire générale Annina Grob, citée dans le communiqué.*

Ceci a été rédigé en avril 2021. Il y est écrit que « des charges supplémentaires seraient intenables ». Sans surprise pourtant, les charges ont augmenté et continuent d'augmenter étant donné que la précarité est en hausse. Et nous tenons, nous sommes toujours là.

Osez le dire avec nous, il est temps : Nous ne méritons pas seulement d'avantage de ressource, mais un monde où le soin est roi !

NOTRE MAISON

NOTRE MAISON

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

L'ensemble des chiffres présentés ici proviennent de la base de données ACDURG mise en place par la Ville de Lausanne et utilisée par l'ensemble des structures d'hébergement d'urgence lausannoises. D'avantages d'explications concernant les groupes (G1, G2, G2T, G3) seront données dans la suite de ce rapport.

1611

Il s'agit du nombre de personnes différentes à avoir fréquentées nos structures. Les hommes* représentent 80 % des personnes accueillies. Les femmes 16 % et finalement 4 % des gens que nous accueillons sont des enfants.

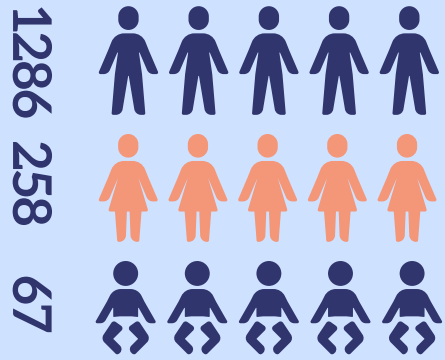

Attribution des lits par le bureau des réservations

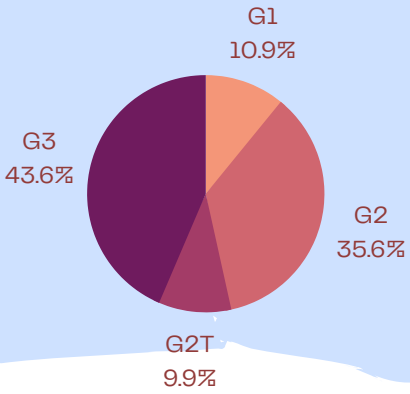

Proportion des personnes fréquentant nos structures par catégorie

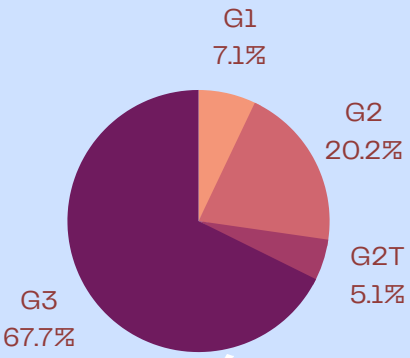

Attribution des lits par le bureau des réservations pendant la période estivale

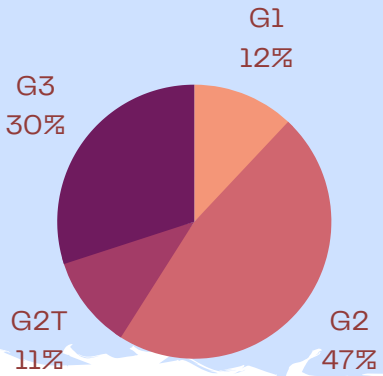

*Le programme ACDURG ne propose que les genres Homme et Femme. Nous nous excusons auprès des personnes que nous accueillons qui ne se reconnaîtraient pas dans ces genres.

5772 REFUS

En 2021, chaque soir 16 personnes en moyenne se sont faites refuser un lit dans un hébergement d'urgence en ville de Lausanne. Il s'agit d'un chiffre absolu ce qui fait que la même personne peut comptabiliser plusieurs refus au cours de l'année.
Une différence significative existe entre la période hivernale et la période estivale qui comptabilise 4748 refus de mai à novembre. Ainsi, lorsque que les structures hivernales du Répit et de la Borde 47 sont fermées, 23 personnes par jour en moyenne se font refusées aux portes des structures lausannoises par manque de places.

Taux d'occupation des structures lausannoises

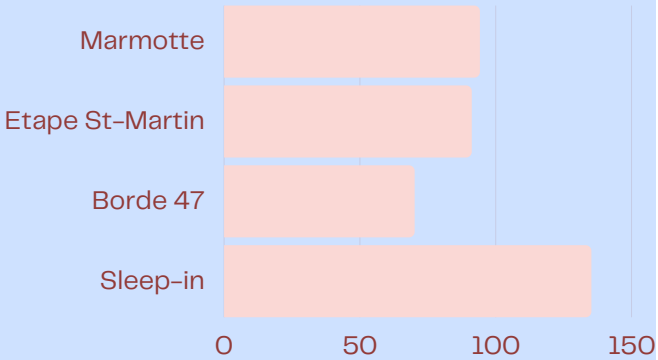

De manière globale le dispositif a un taux d'occupation de 98%.
En 2021, le Sleep-in a eu un taux d'occupation de 135% alors que la Marmotte et l'Etape ont eu des taux respectifs de 94 % et 91%.
Notons ici une différence significative entre la saison estivale et la saison hivernale durant laquelle le Répit et la Borde 47 sont ouverts. En effet, par exemple, de mai à novembre la Marmotte connait un taux d'occupation de 117%.
Finalement, la Borde47 n'ouvrant que le 1er décembre, son taux d'occupation est calculé sur les 31 premiers jours d'ouverture car il s'agit ensuite de l'année 2022.

Tableau des refus du mois d'octobre 2021 de l'association Sleep-in

Ici chaque ligne représente une personne qui s'est présentée à notre porte. Une case verte signifie que la personne a pu dormir à l'intérieur de notre structure. Une case rouge signifie que nous avons du refuser cette personne par manque de place. En fonction de leur catégorie au Bureau des Réservations, on constate que ce sont toujours les mêmes personnes qui se font refuser aux portes de nos structures.

DONNÉES DE L'ACCUEIL DE JOUR

Entre le 4 octobre 2020 et le 6 juin 2022, l'Accueil de jour a été fréquenté chaque jour d'ouverture par une cinquantaine de personnes, comme on peut le lire dans le tableau.

99 jours ouvrés[21]		*Personnes*	*Femmes*	*Enfants*	
Dimanche	*Moyenne*	56	9	4	
Lundi	*Moyenne*	40	6	4	
Total	*Moyenne*	48	39	4	
	Maximum	90	15	12	
	Coiffeur	*Douches*	*Lessives*	*Entretiens*	*Permanence infirmière*
Nb. de jours ou la prestation a été proposée	43	84	79	65	10

Sur tableau ci-dessus, plusieurs dizaines de personnes sont chaque fois présentes, toutefois moins nombreuses le lundi que le dimanche. Les profils des personnes sont très différents, mais nous avons pu constater lors de nos passages la présence de deux groupes plus importants que les autres constitués pour le premier de personnes de nationalité nigérienne (Biafra) et pour le deuxième de personnes nationalité roumaine (Roms). La variété des profils est confirmée par les 16 fiches remplies par le personnel du Sleep-In : certaines personnes ont un permis L ou N, d'autres sont sans permis ; certaines ont la nationalité d'un pays de l'Union européenne (Espagne, France, Italie…), d'autres non ; certaines viennent d'arriver en Suisse, d'autres vivent dans ce pays depuis des années, avec ou sans interruption. Elles ont comme traits communs d'avoir souvent résidé dans plusieurs pays d'Europe, et sont très fréquemment polyglottes ; lorsqu'elles ont de la famille, elle séjourne en général dans un autre pays, en Europe ou en dehors de l'Europe ; et lorsqu'elles ont un emploi, c'est un contrat de durée déterminée ou un emploi sur appel.

Extrait du rapport "Analyse de l'accueil de jour « After-Sleep »" de la Haute Ecole Sociale et de la Santé de Lausanne à retrouver sur notre site internet.

ON NE LOGE PAS, ON RÉPRIME

Le 30 aout 2021, Roger Nzoy Willhem est tué par un policier à la gare de Morges, portant à quatre le nombre de personnes noires tuées par la police dans le canton de Vaud en 5 ans. Ils étaient tous des hommes noirs.
Les noms de ces personnes sont :

- Hervé Bondembe Mandundu mort en novembre 2016
- Lamin Fatty mort en octobre 2017
- Mike Ben Peter mort en mars 2018
- Roger Nzoy Willhem mort en août 2021

Le sujet du racisme d'Etat qui crée ou accorde un terreau fertile aux violences policières a été maintes fois expliqué, exposé et dénoncé. Le collectif lausannois Kiboko a publié une lettre fin 2021, merveilleusement écrite (facilement accessible sur Internet) [6] . Elle nous plonge dans la réalité vaudoise. Elle s'adresse aux autorités cantonales et demande la mise en place de mesures simples mais efficaces et qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays.

Comment pouvons-nous en arriver à ces décès qui rendent les demandes émises, entre autres par le collectif Kiboko, si nécessaires ?

Beaucoup de témoignages et d'analyses à travers différents pays font état de quelque chose de commun : les personnes portant des doubles fardeaux sont plus à risque. Ces doubles fardeaux sont : race et pauvreté, et race et maladie mentale.

LE DOUBLE FARDEAU : RACE ET PAUVRETÉ

La pauvreté en Suisse est particulièrement liée à la gestion administrative et légale des étranger.ère.s. La Suisse a mis en place un système assez complexe qui suit une combinaison de :

- Durée de séjour des personnes étrangères sur le territoire
- Type et durée de contrat de travail ou statut d'étudiant.e avec contrôles des résultats d'examens
- Montant de salaire perçu
- Inscription au contrôle des habitant.e.s et nationalité

6. https://renverse.co/IMG/pdf/reponsedescollectifs_12.11.2021.pdf

Les personnes auront accès à certains statuts qui changeront au fil des années et présenteront, si tout se passe bien, une précarité décroissante. Une membre de notre équipe, par exemple, est arrivée en Suisse en 2005 et un permis de séjour L lui a été accordé. Il n'était valable qu'une année. Sa mère, de nationalité espagnole, avait obtenu un emploi dans le canton de Fribourg et ses enfants (mineur.e.s) ont obtenu le même permis de séjour qu'elle. Sa mère devait présenter chaque année pendant deux ans un contrat valable et un revenu suffisant pour pouvoir renouveler son permis de séjour L. Au bout de deux ans, elle et sa famille reçoivent un permis de séjour B. Trois ou quatre ans après, ces personnes ont obtenu le permis d'établissement C.

Leurs droits et devoirs ont changé tout au long de ce processus. Il y a quelques années, lors d'une demande de Revenu d'Insertion (RI), notre collègue reçu un courrier lui précisant qu'une fraude pouvait aller, en ce qui la concernait, jusqu'à l'expulsion du territoire. Ceci ne pouvant pas arriver à une personne ayant la nationalité suisse, cette collègue compris alors qu'après avoir "gravi" tous ces échelons, elle resterait toujours une citoyenne de seconde zone.

La pauvreté (ou le risque de l'expérimenter) d'une personne en Suisse est très liée à son statut, c'est-à-dire à son permis de séjour ou d'établissement. Les personnes étrangères expérimentent également le poids du permis de séjour ou d'établissement car il n'est jamais complètement acquis. Il est indicateur d'une différence de traitement et de peines pouvant aller jusqu'à l'expulsion du territoire.

N'avoir aucun permis de séjour en Suisse, c'est-à-dire être considéré.e un.e « sans papier », est donc encore pire. La majorité des personnes que nous accueillons au Sleep-in correspondent à ce profil : elles n'ont pas de statut en Suisse. Il est illégal d'engager une personne venant d'un Etat Tiers (hors Europe, c'est-à-dire l'espace en dehors de l'espace Schengen) si l'employeur.euse ne peut pas prouver qu'il serait extrêmement difficile de trouver un.e candidat.e Européen.ne avec les mêmes compétences. Il est donc illégal d'engager un Sénégalais ou Marocain, par exemple, pour servir dans un restaurant ou faire de la plonge sans devoir prouver qu'aucun.e Européen.e n'aurait les compétences de le faire. Une personne venant d'un Etat Tiers n'a quasiment aucune chance d'obtenir un emploi. Puis, après trois mois, elle n'a plus le droit de rester et de chercher un emploi, donc sa présence est considérée comme un « séjour illégal ». Voici comment beaucoup de personnes se retrouvent à travailler au noir. Elles ne sont pas déclarées, elles ne cotisent pas, elles se cachent et sont par conséquent très vulnérables. Et c'est une vulnérabilité systémique dans le sens où la structure même du système les a rendues vulnérables et les exposent à une longue série d'injustices.

Les autres activités que les personnes sont poussées à exercer sont celles considérées criminelles, comme la vente de drogue par exemple. Et ceci est quelque chose qu'il est très important de comprendre : à moins que la personne soit un personnage de série télévisée et détienne un réseau mafieux très lucratif, personne ne fait le choix de devenir un.e criminel.le. N'importe qui choisirait une voix légale, dénuée de risques, de haute dangerosité et de probabilité de faire de la prison. Le « choix » de la vente de drogue dans des rues froides et/ou lugubres, à la merci des descentes de police, ne jouissant d'aucune protection, n'est pas un choix.

L'histoire de la politique sécuritaire et des violences policières du canton de Vaud est très liée à tout ce qui est décrit jusqu'ici. La race combinée au non-statut ou au statut précaire de la personne l'enferme dans une situation hautement risquée que les autorités instrumentalisent afin de justifier les mauvais traitements qu'elles leur font subir.

Dans l'épisode 39 « Police, violence, une histoire commune » du podcast Kiffe Ta Race de BingeAudio, Amal Bentounsi parle de son frère qui perdit la vie en 2012 sous les balles d'un policier[7]. Ce jeune homme portait le double fardeau de la pauvreté et de la race. Cette réalité est maintes fois rapportée par des personnes noires : en effet[8], plus une personne noire est pauvre, plus le risque de se faire brutaliser par la police augmente. Par ailleurs, une personne sans-domicile fait face, sans grande surprise, à de plus grandes difficultés économiques.

7. https://www.youtube.com/watch?v=9Dg_Ml0qKMc

8. Dans l'épisode 16 de la saison 4 de la série états-unienne Brooklyn Nine-Nine, le personnage Terry (un afro-américain) se fait arrêter par un policier alors qu'il marchait le soir dans les rues de son quartier. Lorsque Terry confronte le policier sur son comportement raciste, celui-ci lui répond « toi et moi savons que tu ne ressembles pas à quelqu'un qui appartient à ce quartier [aisé] »

- Le plus bas niveau de cette classification est la case « sans papier », dans laquelle les personnes sont placées quasiment de facto car il leur est structurellement impossible de trouver un emploi.

- Les personnes provenant des pays qui ne peuvent concourir à l'obtention d'un emploi sont racisées et, pour la plupart d'entre elles, Noir.e.s, Arabes et/ou Rroms. Elles font davantage face que quiconque d'autre à la pauvreté et au sans-abrisme.

- Beaucoup d'entre elles fréquentent les hébergements d'urgence et sont à la merci de la Police surtout lorsqu'elles dorment dehors, ce qui arrive souvent en été étant donné qu'il n'y a pas assez de place pour tout le monde dans notre dispositif.

- Ces personnes sont souvent des jeunes hommes Noirs et si un policier les abat, ils mourront sans que presque personne ne s'en aperçoive car ils sont structurellement invisibles dans notre pays.

LE DOUBLE FARDEAU : RACE ET MALADIE MENTALE

Une autre combinaison s'est aussi avérée plusieurs fois mortelle : celle de la race et d'une santé mentale fragile. Dans le podcast Après La Pluie de BingeAudio intitulé « Les voix dans ma tête meublaient mon vide » [9] , un jeune homme raconte sa première crise de schizophrénie. On y comprend bien qu'il est perdu, que ses sens lui envoient des informations et une vision du monde qui n'est pas celle qu'il a l'habitude d'avoir. Pour résumer, il se sentait menacé et ne comprenait pas les intentions des personnes qui l'entourait.

Les biais racistes présents chez chacun.e d'entre nous se réveillent avec force lors de situations stressantes. Les stigmates sur la neuro-atypie également. Les pensées que l'homme noir est foncièrement sauvage et dangereux et que sa vie compte peu se rajoutent à la croyance qu'une personne faisant une crise de décompensation psychotique est dangereuse et folle. De l'autre côté l'uniforme et l'attitudes des agents de l'ordre sont loin d'être rassurants pour une personne en souffrance psychologique. Ces différents facteurs créent un risque très important de mauvaise gestion, par moment fatale, de la situation. La mort de Roger Nzoy Willhem en est le scandaleux exemple.

---

9. https://www.youtube.com/watch?v=yoUP1E68Q8k

POLITIQUE SÉCURITAIRE PLUTÔT QUE POLITIQUE DE LOGEMENT

L'Etat ne prend pas ses responsabilités en ce qui concerne la précarité et ses conséquences. La race, la pauvreté et l'atypie mentale d'une personne ne devraient pas représenter un accroissement de la possibilité de se faire tuer, ni même une raison de souffrir davantage que les autres.

Les personnes souhaitant accéder à un lit dans un hébergement d'urgence ne peuvent en réserver un qu'en allant au Bureau des Réservations. Là, elles seront placées dans une seule des trois catégories, soit :

- G1 : personne résidente dans le canton de Vaud depuis plus d'un an, de nationalité suisse ou avec titre de séjour valable.

- G2 : personne non-résidente, vulnérable. Femme ou malade chronique ou personne de 60 ans et plus ou enfant accompagné.e d'un parent.
    - G2T (temporaire) : travailleur de nationalité suisse ou permis de séjour (y compris permis frontalier G) avec contrat de travail et travail effectif de minimum 50%.

- G3 : homme sans papier

Les personnes comprennent vite que selon la catégorie qui leur a été attribuée, elles auront droit à des lits plus facilement que d'autres ou qu'elles dormiront plus souvent dehors qu'à l'abri. Comme nous l'avons mentionné plus haut, une personne d'un Etat Tiers est presque forcément dans la catégorie « d'illégale sur le territoire ».
Passer de la catégorie G3 à G2T puis à G1, puis accéder à un appartement et ne plus avoir besoin d'un hébergement d'urgence est quasiment impossible. En pensant aux nombreuses années de travail au Sleep-in, nous comptons ces situations sur les doigts d'une main.

Il n'existe pas de politique de logement, mais une politique sécuritaire. Alors que ce sont les personnes contre lesquelles cette politique lutte qui ont besoin de plus de sécurité. Il n'existe pas de politique de logement et ceci se reflète dans le fait que notre travail consiste à voir mois après mois, année après année, les mêmes personnes coincées dans leurs statuts ou non-statuts, coincées dans leur situation de non-logement, coincées dans leur maladie mentale.

ET SI ON OUVRAIT LES YEUX

Les politiques sociales discriminantes de la Suisse nous présente comme "normal" qu'une personne Européenne soit avantagée dans sa recherche d'emploi. Ce qui fait alors croire que les personnes venant d'États Tiers ne devraient tout simplement pas venir en Europe.

Et si nous ouvrions les yeux? Il est temps de regarder la réalité en face: le monde est ouvert. Il fait circuler des biens, des capitaux et des êtres humains. C'est ainsi. Vouloir les produits de première nécessité des pays tiers, mais pas leurs individus est irréaliste. La preuve en est que ces personnes viennent ici pour effectuer le travail auquel elles n'ont plus accès chez elles, car la concurrence de grandes entreprises de pays riches face aux petites entreprises et économies locales est inenvisageable.

La misère est la situation la plus honnête qui soit : s'il existait une solution plus simple et plus lucrative que l'illégalité dans un pays européen, les personnes ne resteraient pas dans cette situation. Les empêcher de dormir à l'abri en espérant qu'elles partent n'est pas et ne sera jamais une solution. Les placer en situation d'illégalité et de non-emploi en espérant qu'elles partent ne marche pas et ne marchera pas.

Si le monde est donc destiné à s'ouvrir, se mondialiser, se mélanger, alors sautons le pas. Facilitons les demandes d'asile, rendons plus simple l'accès à l'emploi des personnes d'Etats Tiers, ainsi que l'accès à un logement.

PERTES ET PROFITS

Charges			Précédent		Produits			Précédent
4	**Charges directes d'exploitation**	**176.47**			**3**	**Produits nets des ventes de biens et de**	**890'839.55**	**952'458.29**
430	**Charges directes de la vente de prestati**	**176.47**			**300**	**Cotisations**	**200.00**	**130.00**
4390	Autres charges	176.47			3000	Cotisations	200.00	130.00
5	**Charges de personnel**	**583'277.30**	**649'741.65**		**301**	**Dons**	**19'375.30**	**42'117.59**
520	**Charges salariales**	**439'375.40**	**511'225.90**		3010	Dons	19'375.30	42'117.59
5200	Salaires veilles	313'967.10	345'872.25		**310**	**Subventions**	**871'498.20**	**894'261.10**
5201	Salaires hors-veilles	108'056.40	165'353.65		3100	Subventions Ville de Lausanne	808'800.00	777'970.00
5206	Salaires Nettoyage	17'351.90			3104	Subvention Swisscaution	10'798.20	
527	**Charges sociales**	**111'085.50**	**109'762.75**		3130	Remboursement Canton VD	51'900.00	96'249.00
5270	AVS, AI, APG, AC	31'257.70	25'086.75		3190	Autres subventions	0.00	20'042.10
5271	Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	25'800.00	25'200.00		**330**	**Ventes de prestations**	**0.00**	**16'030.00**
5272	LPP Pro	9'549.60	8'681.50		3300	Nuitées	0.00	16'030.00
5273	Charges total AJ 2021	-5'200.00						
5277	Ass. LAA & perte gain LAMal	25'199.25	23'203.50		**370**	**Produits des journaux et imprimés**	**-279.00**	**-105.00**
5278	carence LAMal	17'211.25	14'752.00		3700	Abonnement au journal	-279.00	-105.00
5279	Allocation maternité	0.00	12'839.00					
5279.1	Allocation allaitement	7'267.70			**380**	**Autres produits et divers**	**45.05**	**24.60**
528	**Autres charges de personnel**	**27'490.50**	**26'934.00**		3880	Excédent caisse principale	45.05	24.60
5280	Frais de salaires	8'015.50	5'695.50					
5281	Frais de salaires soumis	17'205.00	17'607.50					
5282	Avances employé(e)s	0.00	1'051.00					
5289	Formation et supervision	2'270.00	2'580.00					
529	**Prestations de tiers**	**5'325.90**	**1'819.00**					
5290	Prestations de tiers/temporaires	5'325.90	1'819.00					
6	**Autres charges d'exploitation, amortisse**	**326'933.79**	**301'001.63**					
60	**Charges de locaux**	**251'458.11**	**226'302.41**					
6000	alimentation	8'439.59	10'810.24					
6010	Loyer	122'400.00	129'756.00					
6030	Blanchisserie	46'453.83	34'259.21					
6040	Entretien des locaux	38'687.75	19'783.40					
6050	Entretien général	34'139.89	30'925.11					
6060	Ménage, hygiène, pharmacie	1'337.05	768.45					
63	**Assurances-choses, droits, taxes, autor**	**5'818.70**	**5'386.65**					
6300	Assurances biens	1'534.70	1'563.15					
6310	Alarme incendie	4'284.00	3'823.50					
64	**Charges d'énergie et évacuation des dé**	**42'738.50**	**38'013.25**					

PERTES ET PROFITS

Charges			Précédent		Produits			Précédent
6400	Energie, eau, chauffage	34'250.95	32'057.80					
6460	Déchets, poubelle	8'487.55	5'955.45					
65	**Charges d'administration et d'informatic**	**12'884.91**	**11'200.41**					
6500	Frais de bureau	6'398.95	5'498.76					
6510	Documentation, animation	348.00	737.00					
6520	Maintenance informatique	1'483.51	422.15					
6530	Frais de téléphone, internet	2'500.45	2'388.50					
6540	Expertise comptable	2'154.00	2'154.00					
67	**Autres charges d'exploitation**	**12'491.77**	**20'098.91**					
6700	Dégats, vol, vandalisme	3'560.00	600.00					
6710	renouvellement matériel, mobilier	0.00	13'128.26					
6720	Dépannage social	3'245.50	4'148.65					
6740	manque caisse principale	643.60	97.95					
6750	Divers	5'042.67	2'124.05					
68	**Amortissements et corrections de la val**	**1'541.80**						
6820	Amortissement et ajustement de la valeur s	1'541.80						
8	**Résultats exceptionnels et hors exploita**	**1'500.77**	**1'670.55**					
8500	Charges exceptionnelles, uniques ou hors	1'500.77	1'670.55					
						Différence (perte)	21'048.78	
	Différence précédente (bénéfice)		44.46					
		911'888.33	952'458.29				911'888.33	952'458.29

BILAN

Actif			Précédent		Passif			Précédent
1	**Actifs**	**178'816.76**	**177'478.39**		**2**	**Passifs**	**178'816.76**	**177'478.39**
10	**Actifs circulants**	**178'816.76**	**175'936.59**		**20**	**Capitaux étrangers à court terme**	**124'626.10**	**102'238.95**
100	**Trésorerie**	**71'327.06**	**116'424.89**		**200**	**Dettes à court terme résultant de l'achat**	**0.00**	
1000	Caisse	1'170.85	500.30		2050	Compte courant LPP Pro	0.00	
1010	Poste	39'671.13	115'924.59					
1011	Poste 2 (logement)	27'300.25			**210**	**Dettes à court terme portant intérêt**	**0.00**	**599.95**
1012	Carte Crédit Poste	3'184.83			2140	Retenue sur salaire	0.00	599.95
114	**Autres créances à court terme**	**0.00**			**227**	**Autres dettes à court terme relatives aux**	**0.00**	**14.40**
1140	avance sur salaires	0.00			2271	Compte courant AVS, AI, APG, AC et CAF	0.00	
					2279	C/C impôt à la source	0.00	14.40
130	**Actifs de régularisation (actifs transitoir**	**107'489.70**	**59'511.70**					
1300	Actifs transitoires	107'489.70	59'511.70		**230**	**Passifs de régularisation (passifs transi**	**124'626.10**	**101'624.60**
					2300	Passifs transitoires	124'626.10	101'624.60
14	**Actifs immobilisés**	**0.00**	**1'541.80**					
					28	**Capital de l'organisation**	**54'190.66**	**75'239.44**
150	**Immobilisations corporelles meubles**	**0.00**	**1'541.80**					
1510	Mobilier et installations	0.00	1'541.80		**296**	**Réserves facultatives, fonds libres et fo**	**75'239.44**	**75'194.98**
					2960	Fonds de péréquation	75'239.44	75'194.98
					2961	Provision Ville de Lausanne	0.00	
					297	**Bénéfice ou perte reporté**	**-21'048.78**	**44.46**
					2979	Excédent de produit	-21'048.78	44.46
		178'816.76	177'478.39				178'816.76	177'478.39

COMMENTAIRES DU BUDGET

Nous avons terminé l'année avec **une perte de 21'048.78 CHF.**
Nous avons choisi de vous présenter différents points qui expliquent l'exercice comptable 2021 :

Dégats, vol, vandalisme
Nous avons été victime d'un vol au sein de notre association. Une somme de 3000.- a été dérobée dans notre bureau. Étant donné qu'elle appartenait à un usager qui nous avait demandé de la garder pour la nuit, nous avons choisi de la rembourser. Cette réserve de CHF 1500.- annuel en a donc pris un coup.
Total pour 2021 : CHF 3'560 (+2'060)

Entretien général
Durant cette année, nous avons dû faire face à des nombreuses dépenses dans ce libellé qui regroupe tout ce qui a trait à la maison, son entretien et son utilisation. Au vu de son âge et de la vétusté de certains éléments, il est facile d'imaginer qu'il y a souvent des frais et qu'ils ne sont pas toujours prévisibiles. C'est pourquoi, sur les CHF 30'000 budgété (nous avons regroupé sous le même libellé renouvellement matériel et entretien général), **il y a eu un dépassement de plus de CHF 4'000**.
Total pour 2021 : CHF 34'139.89 (+4'139.89)

Energie, eau, chauffage
Les charges liées à la maison ont fortement augmenté ces dernières années. Nous avons plusieurs fois demandé une augmentation du budget af incompressibles sans toutefois avoir été entendu.e.s. **Nous avons dépassé notre bu F 11'250.95**.
Total pour 2021 : CHF 34'250.95 (+11'250.9

Déchets, poubelles
Les coûts de déchetterie ont également augmenté en 2021. Nous avons souffert une fois de plus de la localisation de notre maison qui se trouve sur le chemin de la déchetterie et avons été fréquemment confrontés à des dépôts de déchets dans nos containers, ramassés par les employés de la voirie et facturés à notre association. De plus, notre taux d'occupation étant très élevé toute l'année, la production de déchets est également très élevée. Etant principalement absent durant les journées, il nous est très compliqués d'aller à l'encontre de ces dépôts sauvages et de ces abus. Nous remercions toutefois la voirie pour leur collaboration et leur travail. Sur le budget de CHF 6000 prévu pour nos déchets, **nous avons dépassé cette somme de CHF 2'487.55 en 2021.**
Total pour 2021 : CHF 8'487.55 (+2'487.55)

À noter qu'en 2020, nous avions reçu deux fois plus de dons qu'en 2021 et c'est en partie grâce à cela que nous avions pu boucler l'exercice comptable 2020 en positif. Il nous paraît important de relever que nos dons ne devraient en aucun cas combler des manques de fonds pour les dépenses incompressibles telles que celles de chauffage, d'éléctrcité et d'eau. C'est la responsabilité de nos subventionneurs de prendre en compte ces augmentations, revendications que nous faisons déjà depuis plusieurs années.

En additionnant ces différentes pertes, **nous arrivons à une somme totale de CHF 19'938.29 qui explique (en partie) la perte engendrée en 2021.**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui suivent de près ou de loin notre association avec des pensées toutes particulières pour Mustapha, Debora, la Blanchisserie du Vieux-Bourg, la Carl, Table Suisse, la Maraude, Ingrid ainsi que tous les membres et donateurs de l'association Sleep-in.

Coordonnées

Association Sleep-in

Chemin de l'usine-à-gaz 10, 1020 Renens

021/625 66 77

https://sleepin-lausanne.ch/

admin@sleep-in.ch

IBAN : CH68 0900 0000 1002 2494 8

ASSOCIATION SLEEP-IN

LARUE.CH